Nations Unies

S/PV.7944



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7944e séance

Lundi 22 mai 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-14429 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

M. de Mistura se joint à nous par vidéoconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. de Mistura.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Lorsque j'ai fait un exposé au Conseil de sécurité en avril (voir S/PV.7921), deux voies avaient été envisagées : une escalade internationale et interne et un conflit intersyrien plus profond, ou alors un dialogue international, la coopération en vue d'atténuer les tensions pour avancer, ne serait-ce que progressivement, sur le volet politique. Il apparaît à ce jour que nous avons choisi la deuxième option. Notre mission commune est désormais de transformer cela en quelque chose de plus significatif, tant sur le terrain que sur le volet politique.

Au début du mois, j'ai participé à la réunion de haut de niveau à Astana pour souligner qu'une tentative, quelle qu'elle soit, visant apaiser les tensions est ce que veulent les Syriens et est effectivement vitale en soi, et peut venir en appui aux pourparlers de Genève, de la même manière que les pourparlers de Genève agissent en synergie avec ceux d'Astana. À Astana, mon équipe a apporté un soutien technique aux garants du cessez-le-feu – la Russie, la Turquie et l'Iran – et j'ai eu des consultations politiques avec eux tous et avec les parties syriennes. La Jordanie et les États-Unis d'Amérique y étaient représentés en tant qu'observateurs.

À mon humble avis, la réunion d'Astana a produit une mesure porteuse d'espoir – un mémorandum entre les trois pays garants du cessez-le-feu sur la création de zones de désescalade. Les informations qui me sont parvenues jusque-là font état d'une baisse de la violence, notamment d'une diminution du nombre des bombardements aériens dans la plupart des zones désignées dans le mémorandum. Les contacts onusiens sur le terrain parlent d'un changement tangible, d'un ciel dégagé et de zones où la vie reprend rapidement. C'est caractéristique de la réalité syrienne. Chaque fois que se présente une période de paix ou au moins un arrêt des combats, les Syriens prennent leur avenir et leur présent en mains. Les marchés ont commencé à se tenir de nouveau dans ces agglomérations. Nous nous en félicitons, et il faut louer les pays garants d'Astana de leurs efforts parce que nous en souhaitons le succès. Je remercie le Gouvernement kazakh d'avoir su si bien accueillir la réunion d'Astana.

Il y a aussi des nouvelles qui ne sont pas trop bonnes. Malgré le cessez-le-feu au niveau national annoncé en décembre dernier et les zones de désescalade actuellement créées pour aller plus loin dans ce sens, nous avons appris que des hostilités seraient en cours et même que le Gouvernement et les groupes de l'opposition armée se bombarderaient mutuellement dans les zones de Hama, Homs et Damas, entre autres. Certains de ces secteurs sont situés hors des zones actuelles de désescalade. Mais, comme les membres du Conseil le savent, la délimitation et la dimension de ces zones ne deviendront claires qu'après l'achèvement par les garants du processus fort important d'établissement des cartes. Ces heurts ont abouti à une nouvelle évacuation de combattants de l'opposition armée et de civils dans des secteurs situés dans l'est de Damas, du nom de Barzeh et al-Qaboun. Par ailleurs, à la suite du mémorandum, nous avons assisté à quelques attaques gouvernementales contre des groupes de l'opposition armée qui se vouent à combattre Daech dans le désert, aux environs d'Homs et Al-Suwaydah.

Si nous avons appris que le Gouvernement syrien a marqué certains progrès sensibles contre Daech, nous notons aussi avec une vive préoccupation la poursuite des activités de groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité. Nous condamnons en particulier l'attaque lancée la semaine dernière par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) contre la population civile de Salamiya, une communauté rurale de grande importance malgré sa petitesse, qui existe depuis des centaines d'années, et l'attaque de l'EIIL contre la ville de Deir el-Zor, qui se poursuit aujourd'hui. Ces incidents montrent que, s'il a encore perdu une partie de son territoire ce mois-ci, EIIL/Daech reste capable de faire beaucoup de mal.

Nous sommes aussi informés de rapports selon lesquels la coalition anti-EIIL a frappé dans le désert, à l'est d'Homs, un convoi armé qui serait composé de forces du Gouvernement syrien et de ses alliés. Je suis

encouragé par les accords récemment conclus entre le Gouvernement syrien et des groupes de l'opposition armée, qui ont abouti à la libération de quelques prisonniers et victimes d'enlèvements.

Tous ces faits nous rappellent qu'il y a encore d'importants détails à clarifier pour assurer la pleine application du mémorandum d'Astana par toutes les parties. Nous devons donc exhorter de concert les garants du cessez-le-feu à s'occuper de ces détails avec rapidité, diligence et équité, dans les limites de temps qu'eux-mêmes ont stipulées dans le mémorandum. Tous les acteurs internationaux pertinents, en particulier les acteurs régionaux et les coprésidents du Groupe international de soutien pour la Syrie, ont un intérêt particulier à ce qu'il en soit ainsi.

L'ONU reste disposée à fournir son expertise technique. Notre objectif n'est pas seulement la désescalade, mais – au moins sur le plan militaire – la réalisation d'un cessez-le-feu au niveau national. C'est pourquoi, afin de garantir que le mémorandum soit pleinement appliqué, nous avons un intérêt commun à faire en sorte qu'aucune partie au conflit ne tire profit d'une ambiguïté quelconque sur le terrain ou dans le texte du mémorandum.

Nous exhortons toutes les parties, les garants d'Astana et ceux qui ont de l'influence sur les parties à prendre des mesures pour assurer un accès humanitaire rapide, sûr et sans obstacle aux plus de 4,5 millions de personnes dans le besoin qui vivent dans des zones difficiles à atteindre ou assiégées. Quand la violence diminue, ce devrait en être la première conséquence – la première retombée positive. Nous ne l'avons pas suffisamment constaté. L'ONU se tient prête à répondre à toute possibilité d'accroître l'accès humanitaire en fonction des besoins de la population et dans le respect du droit humanitaire international.

Enfin, concernant Astana, nous notons avec espoir que les garants sont sérieusement engagés dans des débats sur deux autres sujets qui sont importants pour nous et les Syriens : personnes détenues, enlevées et portées disparues, et déminage humanitaire. De fait, concernant les détenus, ils ont finalisé sur le plan technique un accord relatif à un processus de traitement de la question où l'ONU serait directement impliquée, et nous sommes prêts et disposés à l'être. J'ai donc insisté auprès des garants d'Astana pour qu'ils confirment officiellement par écrit cet accord technique dès que possible. Entre temps, le Service de la lutte antimines de l'ONU, qui est basé à New York et a fait partie de l'équipe des Nations Unies à Astana, est prêt à jouer son rôle pour avancer une approche effective du déminage humanitaire en Syrie.

Au lendemain immédiat d'Astana, j'ai invité les parties aux pourparlers intersyriens à participer à un sixième cycle à Genève. Elles sont toutes venues et ont tenu des pourparlers indirects. Le cycle a été court de manière à ne pas disperser l'attention. Il a duré quatre journées de travail intense, y compris des débats tenus une fois en soirée/durant la nuit. Lors du cycle précédent, les parties avaient déjà commencé à aborder des questions de fond à travers les quatre paniers de l'ordre du jour que le Conseil de sécurité avait approuvés après le quatrième cycle. Elles ont aussi montré que le processus rencontrait maintenant moins d'obstacles liés à d'éventuelles sorties soudaines, à des objections de procédure ou à de longues déclarations consacrées à lancer des attaques mutuelles ou même à mettre en question la légitimité de l'autre partie. Nous avons fortement insisté là-dessus, et nous avons eu gain de cause.

Je ne nie pas qu'il y ait encore, bien sûr, de larges écarts entre les parties, mais nous avons vu le processus s'approfondir dans chaque panier et une compréhension accrue s'affirmer de ce qui est requis si les parties veulent réussir à négocier un cadre d'accord politique de transition préservant la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), adoptée par tous les membres du Conseil.

J'ai postulé que les parties devaient être prêtes à retrousser leurs manches. Nous n'avions que quatre jours et il fallait en faire bon usage pour approfondir les choses. Plus précisément, j'ai vu là une chance et une nécessité de centrer l'attention et les travaux sur les dimensions constitutionnelle et juridique des pourparlers à mesure que ceux-ci avançaient. Cet aperçu s'est appliqué à tout; chaque question qui se présentait offrait un aspect soit constitutionnel, soit juridique. Pourquoi ne pas aller plus profond? Pourquoi ne pas se préparer à l'avance? Je crois que nous pouvons tous convenir qu'aucune partie prenante – qu'elle soit syrienne, régionale ou internationale – n'acceptera aucun vide constitutionnel, juridique ou institutionnel en Syrie avant, pendant ou après tout processus politique transitionnel négocié. Je crois que sur ce point, au moins, nous étions tous d'accord. Principe essentiel : il fallait et il faut que les Syriens s'approprient le processus. Ce sont eux qui

doivent rédiger leur propre Constitution, mais nous pouvons les aider à préparer le terrain.

C’est pourquoi, à cette fin, j’ai informé les parties de mon intention de mettre en place un processus consultatif technique pour aller de l’avant et examiner avec plus de profondeur les problèmes constitutionnels et juridiques soulevés au cours des séances officielles. Les séances restent officielles, mais ne pouvons-nous aller un peu plus avant, surtout quand le sujet en discussion peut faire apparaître un terrain commun? Ne pouvons-nous préparer mieux le moment où se tiendra une conférence de la paix et où beaucoup de ces questions pourraient être plus ou moins sinon résolues, du moins préparées?

J’ai donc partagé ces premières idées avec les participants aux pourparlers, tout en esquissant une vision possible pour ce type d’approche. Cela a entraîné un débat très intense et, à mon avis, très utile, ainsi que de nombreuses observations orales et écrites faites par les parties. Nous avons rencontré ces dernières pendant la journée et dans la soirée pour répondre à leurs questions et les avons exhortées à indiquer la base de leur propre participation au processus consultatif d’experts. Cela nous a permis de ne pas nous en tenir qu’au document et au premier groupe d’idées que nous avions préparés, et de nous concentrer sur du concret, à savoir la mise en place d’un processus consultatif au niveau technique en tant que nouvel outil supplémentaire et efficace s’inscrivant dans le processus des pourparlers intra-syriens.

Les participants n’ont pas perdu de temps et ont convenu de tenir deux réunions techniques avec des experts de mon équipe le 19 mai. La première se tiendrait avec des experts du Gouvernement, lequel avait jusqu’alors hésité à participer aux travaux d’un quelconque groupe d’experts, et la seconde avec des experts de la délégation de l’opposition syrienne, qui a été annoncée le 11 février. Deux autres réunions techniques ont également été tenues dans le cadre du processus consultatif le 19 mai, conformément aux programmes d’action du Caire et de Moscou, respectivement. Ces réunions ont été pragmatiques, constructives et instructives. Aujourd’hui, nous pouvons dire que le processus est en place et qu’il a déjà fait la preuve de son potentiel.

Nous avons également eu des discussions constructives pour essayer de trouver une formule par laquelle les experts des programmes d’action du Caire et de Moscou pourraient au moins se joindre à la réunion d’experts de la délégation de l’opposition syrienne annoncée le 11 février. D’intenses conversations ont eu lieu à ce propos au sein du principal parti d’opposition, et entre celui-ci et les programmes d’action, et nous devons les encourager à en faire une réalité au cours du prochain cycle, ce qui permettrait d’envoyer un nouveau message d’unité de l’opposition.

Comme les membres du Conseil de sécurité le savent et l’ont mentionné, l’opposition a indiqué que je devais inviter le Haut Comité des négociations et les programmes d’action du Caire et de Moscou. Nous avons tous pensé et espéré qu’un jour – au moins, en ce qui concerne certains domaines techniques – cela pourrait être le début de la mise en commun d’une réserve d’idées. Cela pourrait être un premier pas vers une compréhension commune de certaines des questions, et les acteurs internationaux et régionaux, tels que les membres du Conseil de sécurité, devraient à mon avis faire tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer cette approche afin que nous puissions avoir dès que possible une opposition unifiée. Bien que nous sachions que ce n’est pas une perspective immédiate – comme le confirme le fait que nous ne pouvons pas voir comment cela pourrait se faire dans l’immédiat – nous espérons nous rapprocher ainsi de la possibilité d’engager des négociations directes entre le Gouvernement et l’opposition.

Je tiens à remercier une fois de plus le Conseil consultatif des femmes syriennes, qui a fourni des informations précieuses sur la proposition de l’ONU relative à un processus de consultation technique. En fait, le Conseil consultatif des femmes a avancé nombre de bonnes idées que nous avons pu utiliser, et fait des suggestions opportunes et constructives concernant le processus en général, en vue de le rendre aussi inclusif que possible pour tous les Syriens, hommes et femmes. En outre, aujourd’hui, dans deux heures, j’entamerai une série de consultations approfondies avec des représentants de la société civile syrienne, des consultations particulièrement importantes au stade où nous sommes arrivés, qui ont déjà produit de nombreux conseils pratiques et judicieux.

Enfin, je tiens à exprimer notre gratitude pour l’appui des membres du Conseil, qui ont participé activement aux pourparlers de Genève. Je remercie également le Groupe international de soutien pour la Syrie et les pays qui ont dépêché des envoyés ou de hauts fonctionnaires aux pourparlers de Genève sur la Syrie. Leur participation active et les efforts faits pour me consulter et établir des contacts avec les parties afin de les rapprocher d’une formule possible restent

un outil précieux de pression diplomatique pour mes propres efforts de médiation. Je me félicite également du fait que, quel que soit la partie au conflit dont les groupes étaient plus proches, ils ont tous salué et appuyé certaines des propositions concrètes et proactives que l'ONU a faites aux parties.

Avant de terminer, je voudrais apporter quelques éclaircissements importants concernant les réunions d'experts de façon à bien faire savoir ce qu'elles sont et ne sont pas, et, surtout, expliquer quel est le lien avec les quatre corbeilles et ce qu'il pourrait être.

Premièrement, les réunions d'experts ne sont pas destinées à remplacer les négociations officielles. Ce processus est destiné à appuyer les quatre corbeilles et le principe du parallélisme, qui demeurent au centre de l'ordre du jour des pourparlers. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Les travaux des experts restent pleinement définis dans le mandat, à savoir les pourparlers intra-syriens. Nous n'avons pas été en mesure d'engager des discussions de fond sur les quatre corbeilles pendant ce cycle, mais nous avons parlé de questions importantes concernant les deux parties. Nous espérons les examiner plus à fond durant la prochaine série de pourparlers.

Deuxièmement, notre attention sur les questions d'ordre constitutionnel et juridique ne prévoit en aucun cas de priver le peuple syrien du droit de rédiger et de déterminer son propre avenir constitutionnel. Nous ne cherchons pas à rédiger une nouvelle constitution syrienne à Genève, à Astana ou ailleurs. Au lieu de cela, nous posons les fondements qui permettront aux Syriens de le faire lorsque cela sera possible. Néanmoins, à Genève, l'ONU est prête à aider à préparer le terrain car il reste encore beaucoup à faire.

Troisièmement, tout accord-cadre solide sur les plans juridique et constitutionnel exigera une importante structure et des détails techniques. Nous espérons que les experts pourront travailler en continu sur ces détails ensemble ou séparément. À cet égard, j'ai aussi vivement encouragé les experts à organiser des réunions entre les cycles de pourparlers de Genève, et pas seulement pendant. Toutefois, si d'aucuns ne veulent tenir de réunions que pendant les pourparlers, cela ne pose pas de problème. Les experts ne prendront pas de décision; ils proposeront plutôt des options – solides, bien conçues et ayant fait l'objet d'examens approfondis – aux participants aux négociations officielles.

Bien entendu, il reste encore beaucoup de travail à faire. Nous savons que d'importantes lacunes subsistent entre les parties au sujet de questions importantes, mais nous avons défini un ordre du jour, examiné les corbeilles de manière approfondie, et pris de nouvelles mesures en vue de préparer le terrain à de véritables négociations, ce qui, je l'espère, sera possible dans un proche avenir. Pour la première fois, nous avons obtenu le consentement de toutes les parties à s'engager dans des pourparlers d'experts solides et concrets. En outre, je me réjouis que toutes les parties aient accepté que l'ONU organise un septième cycle que nous avons l'intention de tenir au mois de juin.

L'Organisation des Nations Unies à Genève a commencé à aider les parties syriennes à mettre en place les éléments de base de véritables négociations sur une solution politique réelle, tandis que nous espérons que les pourparlers d'Astana contribueront à garantir la désescalade de la situation. Au cours des dernières semaines, plusieurs réunions importantes tenues par d'importants dirigeants régionaux et internationaux – qui continuent de se tenir à l'heure où nous parlons et qui se poursuivront dans diverses capitales – ont toutes donné lieu à des déclarations majeures sur la nécessité de trouver une solution politique en Syrie. Avec l'aide du Conseil et du Secrétaire général, nous faisons de notre mieux pour trouver progressivement un cadre politique convenu conformément à la résolution 2254 (2015).

Le Président (*parle en espagnol*) **:** Je remercie M. de Mistura de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en qualité de représentant de l'Uruguay.

Nous réaffirmons notre plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, et à toute son équipe. Nous les remercions de leurs efforts inlassables et de leur volonté d'aller de l'avant, en dépit des obstacles qui ne cessent de surgir.

Nous nous félicitons de ce qu'un nouveau cycle de négociations ait eu lieu et que certains progrès aient été faits sur les quatre paniers de questions au programme de Genève, en particulier concernant la rédaction d'une nouvelle constitution. Néanmoins, il importe d'accentuer les efforts et de fixer des échéances rapprochées pour achever une transition politique qui restaurerait progressivement un sens de retour à la normale dans le pays. Une fois de plus, nous réaffirmons notre conviction qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que nous ne pourrons sortir de ce labyrinthe

et mettre fin à la tragédie humanitaire qu'au moyen d'un processus de transition politique accepté par tout le peuple syrien et avec la médiation de l'ONU. Le moment est venu d'être fidèles à cet engagement en évitant les actions unilatérales qui constituent un obstacle vers la réalisation de cet objectif. Il en résultera une crédibilité accrue du Conseil de sécurité comme acteur clef dans le règlement de cette crise.

Comme nous l'avons dit en de précédentes occasions, l'ONU et l'Envoyé spécial ne sont pas les protagonistes de la tragédie qui se déroule en Syrie depuis 2011, mais seulement les médiateurs entre les parties. La responsabilité première de mettre fin au conflit retombe directement sur les Syriens : d'un côté, le Gouvernement et, de l'autre, tous les individus et entités qui composent l'opposition, y compris les groupes armés. Nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial pour veiller à ce que le processus de transition politique en Syrie soit véritablement inclusif et nous le félicitons de sa détermination à travailler avec un large éventail de la société civile, de chefs religieux et de groupes de femmes. Des États tiers, tant dans la région qu'à l'extérieur de celle-ci, qui ont une part directe ou indirecte à la situation en Syrie, assument un autre type de responsabilité.

À cet égard, l'Uruguay estime que la responsabilité du Conseil de sécurité dans cette question est de continuer à faire pression sur les parties et à les persuader de rester à la table des négociations et d'accomplir des progrès tangibles sur la feuille de route tracée dans la résolution 2254 (2015). Maintenant plus que jamais, il est essentiel de renforcer la volonté politique dans les diverses instances multilatérales où l'on débat de la crise syrienne – le Conseil de sécurité, les négociations de Genève et le processus d'Astana. Le mémorandum qui établit quatre zones sécurisées en Syrie, signé début mai à Astana, semble avoir marqué un pas vers l'objectif de consolider le cessez-le-feu et de faire baisser le niveau de violence fort élevé dans la plus grande partie du territoire syrien. Bien que nous ne disposions pas encore de beaucoup d'informations sur les détails de l'application de l'accord, nous jugeons cependant préoccupant que l'on n'ait pas prévu l'accès sans entraves des Nations Unies à ces zones. Il est essentiel de garantir l'accès humanitaire et de permettre à la population civile de circuler librement, d'entrer dans ces zones et d'en sortir à volonté.

La crise syrienne, au-delà de son énorme coût humanitaire, a conduit à la diffusion d'un terrorisme encore plus extrémiste, grave facteur d'instabilité non seulement pour la région du Moyen-Orient, mais pour le monde entier. Après plus de six ans de guerre, apporter un règlement pacifique au conflit syrien constitue un impératif moral non seulement pour le Conseil de sécurité, mais pour la communauté internationale tout entière. Nous exhortons les parties au conflit – celles qui exercent une influence et celles qui, d'une manière ou de l'autre, prennent part au conflit – à cesser les hostilités, à engager des négociations de bonne foi et à parvenir à un règlement qui permettrait au peuple syrien d'ouvrir un nouveau chapitre sur la pacification et la réconciliation nationale.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous sommes reconnaissants à l'Envoyé spécial, M. de Mistura, de ses efforts continus et de sa détermination à trouver une solution politique au conflit syrien.

Nous regrettons que le dernier cycle de pourparlers inter-syriens, à Genève, n'ait pas apporté grand progrès. Il n'y a pas eu de percée parce que le principal ingrédient d'une solution durable – la confiance – faisait défaut. Le manque de confiance empoisonne l'environnement et condamne le peuple syrien à de nouvelles souffrances. Nous sommes épouvantés par les rumeurs selon lesquelles le régime syrien recourt maintenant à la crémation pour dissimuler les massacres commis à la prison de Sednaya, où l'on croit que des milliers de personnes ont été exécutées.

L'idée générale de zones de désescalade est bienvenue; mais il faut toujours se défier des détails. Jusqu'ici, nous ne les connaissons pas. Mais nous soutenons tous les efforts qui visent véritablement à faire reculer la violence en Syrie et à garantir un accès humanitaire durable. Cependant, tout entretien sur les zones de désescalade est dépourvu de sens s'il n'y a pas de mécanisme crédible imposant de les respecter. Pardonnez ma sincérité, mais nous ne voyons vraiment pas comment ce cessez-le-feu/désescalade diffère des précédentes initiatives qui ont finalement échoué. L'idée générale ne semble pas nouvelle : nous assistons à une courte accalmie suivie d'une nouvelle escalade, quand le régime se sent prêt à conduire une nouvelle offensive de grande ampleur au moment et sur les lieux de son

choix. Nous n'avons pas encore entendu dire quels sont les outils qui préviendront la répétition de ce scénario.

Un autre problème porte sur l'engagement du régime syrien de combattre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), engagement qui aujourd'hui fait clairement défaut. Entre temps, le régime et ses alliés utilisent l'accord de désescalade pour tourner leur attention vers l'est, essayant de reprendre du terrain sur les forces rebelles anti-EIIL à al-Badia. Comment interpréter autrement les nombreuses attaques des forces du régime sur de multiples fronts contre l'Armée syrienne libre (ASL), qui attaque l'EIIL sans relâche? Voici ce que déclare Tlass Salameh, commandant de l'une des unités de l'ASL qui dirige le combat contre l'EIIL :

> « Le régime essaie de nous couper de notre ligne de front face à l'EIIL parce qu'il veut que ce soit lui qui avance depuis le désert, au sud du pays, vers l'est de la Syrie et Deir ez-Zor. Imaginez cela : ils ont l'EIIL derrière eux et nous sommes ceux qu'ils bombardent, nous qui combattons l'EIIL. »

Si cela prouve quelque chose, c'est que le régime s'en tient à sa stratégie ancienne de faire usage des forces militaires pour éliminer l'opposition syrienne au lieu de l'EIIL. De fait, la lutte contre l'EIIL a toujours été d'importance secondaire pour le régime et ses alliés. Pourquoi cela? Damas veut peut-être placer la communauté internationale devant un choix difficile : Assad ou l'EIIL. Il est donc impératif que le Conseil de sécurité s'assure absolument que les zones de désescalade ne sont pas pour le régime syrien et ses alliés un moyen de regrouper leurs forces et de préparer un nouvel assaut.

Finalement, nous restons persuadés qu'à moins de faire sérieusement pression sur Damas et de mettre en place un mécanisme de responsabilisation en Syrie, nous ne verrons aucun progrès sur le volet politique.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie de son exposé l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura. Une fois de plus, nous exprimons notre appui à ses efforts.

Nous nous félicitons de l'issue du sixième cycle de pourparlers de paix, qui s'est tenu à Genève la semaine dernière sous les auspices de l'ONU, portant sur les quatre paniers de questions relatives à la gouvernance, la Constitution, les élections et la lutte contre le terrorisme. En même temps, nous soulignons la volonté démontrée par les parties. De même, nous faisons l'éloge du leadership dont a fait preuve l'Envoyé spécial s'agissant de mettre en place un nouveau mécanisme pour renforcer les pourparlers de paix – des rencontres avec des experts sur des questions juridiques et constitutionnelles pour faciliter le processus de dialogue politique en Syrie.

De même, nous soulignons et saluons le grand pas fait par les garants du cessez-le-feu – la Russie, l'Iran et la Turquie – à la réunion d'Astana, le 4 mai, au cours de laquelle un mémorandum créant quatre zones de sécurité et de désescalade a été adopté en vue de prévenir tout incident et de mettre immédiatement fin à tout type d'affrontement armé, ainsi que d'améliorer l'acheminement sans conditions de l'aide humanitaire et de créer les conditions favorables pour aller vers un règlement politique du conflit en République arabe syrienne. Ce succès constitue une mesure bénéfique qui vient renforcer les dispositions des résolutions 2254 (2015) et 2336 (2016), et a été salué en tant que mesure encourageante par le Secrétaire général dans sa déclaration à la presse du 4 mai.

C'est avec espoir que nous voyons les parties impliquées, les acteurs régionaux et les garants du cessez-le-feu agir concrètement pour consolider la voie du dialogue politique et maintenir le cessez-le-feu, qui est celui qui a tenu le plus longtemps depuis que le conflit a commencé et qui, heureusement, est resté stable du fait des efforts conjoints de la Russie, de la Turquie, de l'Iran et du Kazakhstan. À cet égard, nous appelons de nouveau les parties au conflit à déposer définitivement les armes et à s'abstenir de toute attitude ou comportement belliqueux, car un processus politique est l'unique moyen de résoudre ce conflit.

Malgré ces remarquables avancées, nous constatons que se produisent encore des actions militaires unilatérales tout à fait illégales, qui non seulement portent atteinte à la stabilité du processus politique et des accords conçus pour le renforcer, mais bafouent aussi la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et entravent les efforts du Gouvernement pour lutter contre Daech. Nous réaffirmons et insistons pour dire qu'il ne faut pas permettre que des actions unilatérales menées en violation des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies fassent obstacle à la consolidation de la paix en Syrie, au détriment de la vie de ses habitants, surtout quand ces actions sont le fait d'acteurs qui ne prennent pas part au processus de dialogue politique.

Enfin, nous exprimons notre appui à la poursuite du dialogue à Genève en juin et à Astana en juillet, ainsi qu'au résultat qui en sortira, et qui doit être le produit d'un processus dirigé par et pour le peuple syrien dans le respect de son indépendance, de sa souveraineté et de intégrité territoriale.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, de nous avoir fait le point de la situation. Nous avons toujours pensé qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit syrien et que le dialogue était par conséquent la seule voie menant à la paix. C'est pourquoi le Kazakhstan félicite l'Envoyé spécial de ses efforts visant à parvenir à un règlement pacifique du conflit en Syrie, ainsi que de son engagement résolu et de sa détermination indomptable, qui ont permis à la communauté internationale d'arriver là où nous en sommes. Son apport aux pourparlers d'Astana qui sont censés appuyer le processus de Genève a donc facilité la quête d'un terrain d'entente commun ainsi que le respect des objectifs humanitaires du cessez-le-feu.

Toutefois, nous constatons que les pourparlers de Genève ont connu des difficultés. Bien que personne ne s'attende à des miracles, nous partageons l'avis de l'Envoyé spécial que les parties au conflit disposent maintenant d'un programme clair pour trouver une solution politique. Nous félicitons les parties aux négociations de Genève de faire preuve maturité politique et de s'efforcer de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2254 (2015).

Le Kazakhstan voit d'un bon œil les efforts faits par la Fédération de Russie, la République de Turquie et la République islamique d'Iran pour consolider le cessez-le-feu en République arabe syrienne en lançant le processus d'Astana entre le Gouvernement syrien et les groupes armés de l'opposition. Grâce à leur connaissance de la situation politique et humanitaire sur le terrain et à leur expertise enviable ont réussi à amener les parties à la table de négociations dans les conditions les plus complexes et les plus délicates.

Nous apprécions grandement aussi la participation d'observateurs des États-Unis d'Amérique et du Royaume hachémite de Jordanie à la dernière réunion d'Astana. Nous pensons qu'un accès humanitaire rapide, sûr et sans entraves doit être autorisé. Dans l'intervalle, les conditions nécessaires pour la fourniture de l'aide médicale à la population locales doivent être créées de sorte de répondre aux besoins fondamentaux des civils. En outre, le Kazakhstan reste attaché à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne ainsi et est déterminé à assurer la continuité des institutions de l'État.

Le Kazakhstan salue l'adoption du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé à Astana le 4 mai. Il réduira certainement les hostilités entre les parties au conflit. Nous attachons la plus grande importance au respect des accords de cessez-le-feu signés par les parties au conflit et à leur mise en œuvre par les États garants. Les accords conclus à Astana ne doivent pas rester lettre morte : ils doivent plutôt produire des résultats tangibles si l'on veut que la crédibilité de la communauté mondiale et du peuple syrien impliqués dans le processus de négociations soit préservée.

Les pourparlers d'Astana sont partie intégrante du processus de Genève. Genève est la principal enceinte des négociations menées sur le règlement du conflit syrien, sous les auspices des Nations Unies, où l'on discute de la partie politique de l'ordre du jour. Mais il importe de savoir que le succès du processus de Genève dépend de l'issue des négociations dans la capitale kazakhe. Le Kazakhstan salue les efforts de l'Envoyé spécial et les résultats du sixième cycle de négociations inter-syriennes qui a eu lieu à Genève du 16 au 19 mai à Genève.

Enfin, le Kazakhstan est disposé à aider M. Staffan de Mistura dans ses efforts visant à la poursuite des négociations à Genève et à Astana. Nous demandons au Conseil de tout mettre en œuvre pour l'aider à parvenir rapidement à une cessation de l'effusion de sang et à un règlement pacifique du conflit en Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.